



**HAL**  
open science

**Didier GUIGNARD, 1871. L'Algérie sous séquestre**  
Antonin Plarier

► **To cite this version:**

Antonin Plarier. Didier GUIGNARD, 1871. L'Algérie sous séquestre. Revue d'histoire du XIXe siècle, 2023, 67, pp.208-210. 10.4000/rh19.9429 . halshs-04452578

**HAL Id: halshs-04452578**

**<https://shs.hal.science/halshs-04452578>**

Submitted on 12 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Didier GUIGNARD, 1871. *L'Algérie sous séquestre* Paris, CNRS Éditions, 2023

**Antonin Plarier**

DANS **REVUE D'HISTOIRE DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE** 2023/2 (N° 67), PAGES 208 À 210  
ÉDITIONS **SOCIÉTÉ DE 1848**

ISSN 1265-1354

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-du-dix-neuvieme-siecle-2023-2-page-208.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Société de 1848.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

---

Didier GUIGNARD, 1871. *L'Algérie sous séquestre*

Paris, CNRS Éditions, 2023

Antonin Plarier

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/rh19/9429>

ISSN : 1777-5329

**Éditeur**

La Société de 1848

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 décembre 2023

Pagination : 208-210

ISSN : 1265-1354

**Référence électronique**

Antonin Plarier, « Didier GUIGNARD, 1871. *L'Algérie sous séquestre* », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 67 | 2023, mis en ligne le 01 décembre 2023, consulté le 11 janvier 2024. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/9429> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rh19.9429>

---

Ce document a été généré automatiquement le 11 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

---

# Didier GUIGNARD, 1871. *L'Algérie sous séquestre*

Paris, CNRS Éditions, 2023

Antonin Plarier

---

## RÉFÉRENCE

Didier GUIGNARD, 1871. *L'Algérie sous séquestre*, Paris, CNRS Éditions, 2023, 272 p., 25 euros.

- 1 En prenant pour objet le séquestre de 1871, Didier Guignard s'attaque à l'« un des moments les plus tragiques et les plus violents de la longue histoire du colonialisme français en Algérie » (préface de Neil MacMaster, p. 13). Après l'insurrection qui embrase un tiers du territoire algérien en avril/mai 1871, les autorités françaises déploient une répression implacable aussi bien sur le plan militaire que sur le plan économique. Cette dernière se déploie en deux volets, des mesures de séquestre s'ajoutant à des contributions de guerre. Le bilan global de cette répression économique est connu. Les contributions de guerre s'élèvent à 36,6 millions de francs tandis que le séquestre est apposé sur 446 000 ha de terres. Celui-ci se divise en un séquestre nominatif visant des individus considérés comme « meneurs » dans l'insurrection et un séquestre collectif visant l'ensemble d'une population d'une unité administrative donnée (douars-communes ou tribus). Si le séquestre nominatif vise l'intégralité des biens meubles et immeubles des individus qu'il sanctionne, le séquestre collectif consiste à confisquer 1/5<sup>e</sup> des terres séquestrées. Si plus du cinquième des terres séquestrées intéressent la colonisation, une compensation est fixée au prix bas et arbitraire de 50 francs par hectare de terres de culture. Inversement, si les terres séquestrées n'intéressent pas la colonisation, les individus peuvent « se racheter » du séquestre en versant à l'administration des soultes de rachat. D'une rare violence, le séquestre de 1871 double la superficie des terres alloties à la colonisation depuis 1830. Il crée un traumatisme durable dont Didier Guignard décèle les traces au travers d'un

faisceau de sources mêlant poésie populaire, rapports administratifs, plaintes et pétitions ou encore sources orales.

- 2 La pesée globale de ce séquestre, restituée avec clarté en dépit de sa grande technicité, n'est pourtant pas l'intérêt principal de l'ouvrage. L'historiographie s'est depuis longtemps penchée sur ce bouleversement foncier qu'est le séquestre et Didier Guignard s'emploie à la restituer et à la périodiser dans un chapitre introductif d'une grande maîtrise. Les acteurs du séquestre sont les premiers à livrer leur analyse du phénomène dans une perspective tantôt amère tantôt justificatrice. Ce premier ensemble de sources est partie intégrante d'une « bibliothèque coloniale » que l'historien manie avec prudence et finesse, donnant accès aux hésitations et dilemmes des acteurs d'une administration coloniale ainsi que, dans une certaine mesure, à la perception du phénomène par les ruraux, colons et colonisés.
- 3 Pour accéder au vécu de ces derniers, l'historien fait partiellement sienne l'affirmation forte de Ranajit Guha selon laquelle « notre accès à la conscience rebelle passe, pour ainsi dire, en territoire ennemi » (p. 149). Sans reprendre la perspective militante de Guha, Didier Guignard en reprend la méthodologie constatant les limites d'un corpus de sources vernaculaires de quantité et de qualité inégale face à celui de l'administration coloniale. Par ailleurs, cet « accès à la conscience rebelle » aussi bien qu'à la conscience coloniale repose sur le déploiement d'un jeu d'échelles d'observation qui, sans négliger les échelons centraux du pouvoir, offre au lecteur une plongée dans une société et un territoire circonscrit. En fixant sa focale sur le territoire des Issers, l'ouvrage renouvelle en profondeur l'historiographie du séquestre.
- 4 L'ouvrage est en effet un pas de côté – conséquent – d'une recherche en cours de Didier Guignard portant sur l'histoire d'une ferme des Issers, commune située en Kabylie, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. En fixant son attention sur cette micro-histoire, l'objet séquestre est apparu à l'auteur comme étant incontournable. Le dossier est considérable et méritait une réouverture par l'éclairage d'un territoire particulier. Les Issers sont la « première région reconquise et la première sanctionnée à l'été 1871 » (p. 226) et servent à ce titre de laboratoire au dispositif répressif.
- 5 Si la pesée globale avait jusqu'alors été privilégiée pour constater l'ampleur du séquestre et la violence du traumatisme, Didier Guignard réouvre le dossier en posant au séquestre des questions nouvelles offrant une plongée inédite dans le concret du séquestre. Une fois fixées les contributions de guerre et les proportions des superficies séquestrées, comment celles-ci sont-elles concrètement délimitées par les commissions ? Quelles sont les réactions de cette société rurale plurielle sur laquelle s'abattent ces mesures terribles ? Comment d'ailleurs, la résistance qui est opposée à l'administration amène-t-elle cette dernière à réviser ses objectifs et composer avec une société qui n'est en aucun cas passive en dépit du traumatisme ?
- 6 Voulant faire place nette à la colonisation, l'administration se trouve empêtrée face à un faisceau de droits et une densité de relations sociales rurales qui échappent souvent, mais pas toujours, à son entendement. Les obstacles à la réalisation du séquestre sont nombreux et s'étalent sur une décennie. Ainsi, l'expression de séquestre de 1871 est erronée car ce dernier se déroule tout au long de la décennie 1870. La froideur mathématique des objectifs du séquestre se superpose mal aux rapports fonciers complexes de la société rurale algérienne d'où un étalement dans le temps. La liquidation du séquestre s'achève au début des années 1880 mais ne clôt pas le dossier pour autant. L'historien montre ainsi que des générations de fellahs s'accrochent à la

terre ancestrale. Si peu d'entre eux redeviennent propriétaires de leurs biens, leur présence sur leurs anciennes terres familiales comme locataires, khammès ou ouvriers agricoles, n'est pas rare. Le séquestre demeure une expérience intime après plusieurs décennies, voire plusieurs générations et ce, de part et d'autre de la frontière coloniale.

- 7 Dans un dernier chapitre, Didier Guignard s'attache à en déceler les traces jusqu'aux années 1930 à travers deux moments éclairants. Le premier est un « fait divers » se produisant en 1890, l'assassinat d'un colon dans la plaine coloniale par Saïd Allouech, bandit évadé du bagne. Vu de la plaine et vu de la montagne, l'acte éclaire les tensions foncières à l'œuvre deux décennies après l'adoption du séquestre. En mettant en relief la nouvelle donne démographique et foncière du premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle, l'historien éclaire enfin, si ce n'est la mémoire du séquestre, du moins les conditions de sa production sur le temps long.
- 8 En définitive, l'ouvrage de Didier Guignard pose de nouvelles fondations solides à la compréhension du séquestre et à ses effets sociaux durables. En multipliant les échelles d'observation et en prêtant une attention particulière au local, notre connaissance de ce moment de dépossession foncière en sort profondément enrichie. Mais l'ouvrage va au-delà, saisissant le séquestre et les sources qui le documentent comme un levier de compréhension de la société rurale et coloniale. Didier Guignard propose un ouvrage incontournable pour la compréhension de cet objet comme de ce champ plus vaste. Il indique d'ailleurs généreusement les fonds qui permettraient à des recherches ultérieures de l'approfondir (p. 224).